

Dans le cas d'une école isolée à une seule classe:

- il faut dans la partie "Informations administratives" déclarer deux personnes

* Nombre de personnels
(enseignants, ATSEM, AE, AVS
...)

- à l'étape suivante "listing des personnels", il y aura deux lignes à remplir:

-> une pour la personne en place

-> une à compléter avec nom: Intérim ; prénom: Intérim;

2 personnes déclarées pour votre établissement

*Nom *Prénom *Fonction

*Nom *Prénom *Fonction